



L'hebdomadaire de notre région

## ATTESTATION DE PARUTION

Département : 17

Journal : Le Littoral de la Charente Maritime

Parution : 18 août 2023

Référence n°L028319

MARENNES, le 03 août 2023

MODIF.SIMPL.N°2 DU PLU

---

### MAIRIE DE ST-SULPICE-DE-ROYAN

#### Modification simplifiée n° 02 du Plan Local d'Urbanisme

#### Modalités de mise à disposition du public

#### AVIS AU PUBLIC

Par délibération, n° 23-50 en date du 12 juillet 2023, le Conseil Municipal a défini les modalités de la mise à disposition du projet de la 2ème modification simplifiée du Plan Local d'Urbanisme (PLU) de la façon suivante :

Mise à disposition du dossier sur le site internet de la commune, ainsi que d'une boîte @mail faisant office de recueil d'observations ([urbanisme@saint-sulpice-de-royan.fr](mailto:urbanisme@saint-sulpice-de-royan.fr)) ;

Mise à disposition du dossier papier à l'accueil de la Mairie, ainsi que d'un recueil papier d'observations.

Cette mise à disposition s'effectuera du vendredi 1er septembre 2023 au mardi 3 octobre 2023 inclus, soit durant 33 jours consécutifs.

Cette délibération est consultable en Mairie (service urbanisme).

---